

Lecture par Delmas, au nom du comité de Salut public, de la lettre de Dugommier, général en chef, annonçant la victoire près Nimègue, lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794) Jacques-François Coquille dit Dugommier, Jean-François-Bertrand Delmas

Citer ce document / Cite this document :

Coquille dit Dugommier Jacques-François, Delmas Jean-François-Bertrand. Lecture par Delmas, au nom du comité de Salut public, de la lettre de Dugommier, général en chef, annonçant la victoire près Nimègue, lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 126;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21278_t1_0126_0000_13

Fichier pdf généré le 04/10/2019



fonctions, confirme celle faite du citoyen Dupuis par la commission des administrations civiles, police et tribunaux, conformément aux lois des 13 juin 1793 (vieux style), et 22 floréal; charge la commission des administrations civiles, police et tribunaux, de faire exécuter le présent décret incessamment.

Il ne sera point imprimé, mais seulement envoyé manuscrit au tribunal criminel du département de Seine-et-Oise (55).

18

Un membre du comité de Salut public [DELMAS] lit les dépêches arrivées des différentes armées de la République, qui annoncent la confirmation de la victoire remportée sur les Hollandais et les Anglais, près Nimègue, la prise de Coblentz et de Clèves et divers avantages remportés par les armées orientales et occidentales et sur sa proposition, la Convention rend le décret suivant : La Convention nationale, après avoir entendu son comité de Salut public, décrète que le représentant du peuple Merlin (de Thionville) se rendra sans délai aux armées du Rhin et de la Moselle, avec les mêmes pouvoirs qui sont donnés aux représentans du peuple envoyés près les armées (56).

Delmas, au nom du comité de Salut public, a annoncé les nouvelles suivantes (57) :

Le général en chef, au comité de Salut public. Quartier général de l'Algullana, le 21 vendémiaire, l'an troisième de la République une et indivisible (58).

Citoyens Représentans,

D'après le rapport de tous les déserteurs, il paroissoit que l'on cachoit à l'armée ennemie la reddition de Bellegarde : je crois qu'aujourd'hui personne n'en ignore. J'ai fait faire un immense pavillon tricolor que nous venons d'inaugurer avec éclat; vint-cinq coups de canon tirés en salut au moment où il s'élevoit pour attester le triomphe des républicains, ont dû réveiller l'attention des Espagnols et porter leurs regards

(55) P.-V., XLVIII, 78. C 322, pl. 1364, p. 37. Décrets prononcés dans la séance du 6 brumaire an III. Feuille imprimée sans signature. Rapporteur Bar selon C^* II 21, p. 18.

(56) P.-V., XLVIII, 78-79. C 322, pl. 1364, p. 37. Décrets prononcés dans la séance du 6 brumaire an III. Feuille imprimée sans signature. Rapporteur Delmas selon C' II 21, p. 18.

(57) Bull., 6 brum. Nous suivons cette gazette pour l'ensemble des nouvelles militaires.

 $(58) \textit{Moniteur, XXII, } 358 \text{; } \textit{D\'ebats, } n^{\circ} \ 764, 521\text{-}522 \text{; } \textit{J. Paris,}$ n° 37; Rép., n° 37; J. Mont., n° 14; Ann. Patr., n° 665; Ann. R. F., n° 36; J. Perlet, n° 764; J. Fr., n° 762; Mess. Soir, n° 801; F. de la Républ., n° 37; M. U., XLV, 107.

sur cette forteresse, qui n'est et ne sera plus souillée par l'esclavage.

Au sortir du Sud Libre, nous nous sommes rendus avec le représentant du peuple Delbrel, au centre de l'armée : un local convenable étoit préparé pour lui présenter le drapeau par excellence; chaque bataillon, chaque arme avoit ses députés. Les deux braves frères d'armes, chargés de nous transmettre le gage de la reconnoissance nationale, sont rentrés aussitôt dans le cercle, et se sont approchés de l'autel destiné à l'offrande.

Ils la présentent au représentant du peuple qui nous developpe l'intention et les sentimens de la Convention lorsqu'elle décréta l'envoi d'un drapeau à chaque armée. Voilà celui des Pyrénées-Orientales, voilà le vôtre...

Il est interrompu par une explosion patriotique qui sortoit du fond des coeurs. Le silence renaît, et il remet le drapeau au général en chef: « Camarades, s'écrie-t-il, voici le plus beau jour de l'armée des Pyrénées-Orientale. Si la victoire est douce, la reconnoissance de la patrie l'est bien davantage : vous l'éprouvez en ce moment; nous l'éprouvons tous en voyant ce témoignage gloricux et sacré de la Convention nationale. C'est le fruit de votre courage, de votre constance, de tous les travaux que vous avez si glorieusement fournis pendant cette campagne. Nous n'avons pas besoin de jurer de le défendre; jurons de verser le reste de notre sang, pour augmenter son triomphe: Vive la Convention nationale! vive la République! »

Ces cris cent fois répétés avec l'enthousiasme de la liberté, d'une joie bien pure, bien unanime, mêlée de fanfares analogues, ont accompagné le drapeau de l'armée dans tous les rangs, pour y recevoir l'hommage de tous les coeurs. Citoyens-Représentans, cette journée sera complètement agréable pour nous, si vous pouvez nous acquitter envers les deux braves citoyens qui y ont contribué avec tant de zèle et de fraternité. Nous vous prions de prendre en considération l'intérêt si bien mérité que nous devons à leur sort.

Salut et fraternité.

Signé, le général DUGOMMIER.

Bulletin télégraphique du 5 brumaire. Transmission de Lille, composée sur le grand vocabulaire, une heure 20 minutes. Continuation des nouvelles d'hier.

L'ennemi avoit commencé à évacuer les places et n'y avoit laissé que de foibles garnisons, qui ont été faites prisonnières de guerre. Fini à 2 heures 5 minutes.

Signé, CHAPPE, ingénieur-télégraphe.

Chappe, ingénieur-télégraphe au comité de Salut public. Paris le 6 brumaire an III (59).

(59) Débats, n° 764, 519; Rép., n° 37; J. Mont., n° 14; Ann. Patr., n° 665; Ann. R. F., n° 36; C. Eg., n° 800; J. Perlet, n° 764; Mess. Soir, n° 801; J. Fr., n° 762; M. U., XLV, 107.